

Direction des affaires maritimes



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Réunion intersyndicale DAM du 11 février 2020

Ordre du jour

- Chantier 8 – Lycées professionnels maritimes
- Chantier 2 – Signalisation maritime
- Chantier 3 – POLMAR/Terre
- Points divers

Lycées professionnels maritimes



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Lycées professionnels maritimes

Axes de la stratégie pour les LPM

- Constituer un **réseau de formation aux métiers de la mer** grâce à un **partenariat avec le MENJ**
- **Consolider le réseau des LPM** en mutualisant des fonctions et en harmonisant le fonctionnement entre LPM, DIRM et AC
- Construire une **carte de formation cohérente** : éviter la concurrence entre établissements, au bénéfice des élèves, du secteur et des bassins d'emploi
- Renforcer l'intégration avec les filières professionnelles
 - Anticiper les besoins de compétences
 - Faciliter l'embarquement des élèves
 - Transfert d'innovation
 - Référentiels à jour

Lycées professionnels maritimes

Les défis à relever pour les LPM

- Inscrire les LPM dans une **offre de formation aux métiers de la mer**
 - Des métiers reconnus comme l'**une des 11 filières nationales**
 - Une nécessité de constituer des **pôles de formation maritime** et un **cadre de partenariat au niveau national**
- Un plan d'actions pour **relever le défi de la coopération**, à quatre niveaux :
 - Avec les **ministères de l'éducation et de l'agriculture**
 - Avec les **Régions**
 - Entre **LPM** au sein d'un réseau plus actif
 - Avec les **professionnels**

Signalisation maritime



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Signalisation maritime

Les enjeux

- Continuer à assurer la **sécurité de la navigation** pour les aspects relatifs au balisage
- Continuer à tenir les engagements de la France sur le **respect des recommandations AISM**
- **Pérenniser l'activité du MTES** (DAM+ APB + DIRM/DM/DTAM) dans le domaine de la signalisation maritime



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Signalisation maritime

Les objectifs

- Garantir un **niveau de sécurité optimisé** pour les usagers et contribuer à la **protection de l'environnement**
- Moderniser l'activité :
 - **Pilotage** fort
 - **Organisations** efficaces et robustes
 - **Méthodes et outils** adaptés
- **Rationaliser** notre réseau, nos moyens et nos implantations

Signalisation maritime

Les principes

1. Renforcer le pilotage
2. Optimiser le format de l'APB
3. Améliorer l'organisation de l'exploitation
4. Mutualiser les activités de support administratif avec les SG
5. Organiser le soutien technique
6. Développer les systèmes informatiques de pilotage
7. Développer des politiques patrimoniales et immobilières

Signalisation maritime

Avancement / planning

Renforcer le pilotage

- Les DIRM ont décrit leur organisation pour le pilotage
 - Définition des actions à mener au niveau national (SMC2) et au niveau de chaque façade (DIRM) pour mars 2020
- L'outil de pilotage est en cours de conception
 - Une première version sera mise en service fin 2020

Optimiser le format de l'APB

- Le scénario cible a été défini et proposé aux DIRM / DM
 - Analyse de l'impact à produire par les DIRM pour mars 2020
 - Définition d'un plan de mise en œuvre par l'APB pour avril 2020

Signalisation maritime

Avancement / planning

Optimiser le format de l'APB

- Un scénario cible proposé à 28 navires contre 36 actuellement :
 - 17 unités vieillissantes sorties de la flotte
 - 9 navires neufs, plus performants et mieux adaptés

Navires	Actuellement	Cible	Variation
Baliseurs océaniques	8	7	-1
Baliseurs côtiers	1	7	+6
Navires de travaux	19	10	-9
Vedettes	8	4	-4

- Vers un format :
 - avec plus de baliseurs côtiers
 - des zones d'exploitation élargies
- Une adaptation des effectifs à prévoir :
 - Baisse de 10% (contre 22,5% pour les navires)
 - Certains équipages renforcés pour armer davantage certains navires

Signalisation maritime

Avancement / planning

Améliorer l'organisation de l'exploitation

- DIRM va définir son organisation tenant compte du format de l'APB et des principes définis pour l'été 2020
- Elle intégrera des phases de concertations et des mesures d'accompagnement RH
- Phase de mise en œuvre à partir de fin 2020 – 2021

Accompagnement des agents

- Restructurations de services
- Accompagnement RH pour les personnels concernés à prévoir
- Appui de MAN et des services RH du MTES

Signalisation maritime

Concertation

- Présentation régulière de l'avancement en Intersyndicale
- Concertations menées localement par les DIRM et l'APB, si besoin avec l'appui de la DAM :
 - Pour la définition des organisations cibles
 - Pour la définition des conditions de mise en œuvre



POLMAR/Terre



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

POLMAR/Terre

Le projet (1/2)

■ En 2020 :

- Création d'un pôle national d'expertise à Brest rattaché à la DIRM NAMO (1A, 2B)
- Maintien du centre d'Ajaccio qui stocke le matériel pour la Corse
- Maintien des 8 centres métropolitains et des 6 centres de stockage en outre-mer qui bénéficient de l'appui du pôle national d'expertise
- Inventaire des moyens disponibles dans les autres structures
- Perspectives des conventions de mise à disposition des matériels
- Concertation sur l'évolution du maillage territorial des stockages secondaires, en matière de localisation et surtout de contenu

POLMAR/Terre

Le projet (2/2)

■ A partir de 2021 :

- Maintien du stockage des mouillages et le cas échéant de certains matériels dans les services des phares et balises
- Recherche de disponibilités foncières à Brest pour les stockages supplémentaires
- Transfert progressif vers Brest des matériels ne nécessitant pas d'être conservés dans les centres métropolitains actuels
- Étude des conséquences sur les centres métropolitains
- Accompagnement des agents au sein des DIRM

POLMAR/Terre

Les missions du pôle national

■ Expertise :

- Fournir l'expertise aux DOS et prévoir une éventuelle projection d'un expert en COZ
- Conseiller les acteurs sur le dispositif technique

■ Pilotage :

- Coordonner les stocks des matériels et les adapter aux besoins en tenant compte des stocks des autres acteurs
- Organiser la chaîne logistique de transport des matériels et en assurer la projection
- Réviser et tenir à jour la cartographie des sites protégeables
- Élaborer les plans de pose des barrages
- Faciliter la gestion de crise outre-mer

■ Formation :

- Former les acteurs impliqués dans la lutte

■ Animation de réseau :

- Animer un réseau d'acteurs POLMAR-Terre
- Compléter un réseau d'expertise situé à Brest



POLMAR/Terre

Projet d'organisation territoriale du dispositif



Points divers



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Ministère de la Transition écologique et solidaire

www.ecologique-solidaire.gouv.fr